

APPEL DE CANDIDATURE – DIRECTEUR OU DIRECTRICE ÉCOLE D'ART

L'Université Laval sollicite des candidatures pour combler la vacance du poste de directeur ou directrice de l'École d'art.

Les candidat(e)s à ce poste doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- Être professeur(e) à l'Université Laval et avoir le titre d'agrégé(e) ou de titulaire ou avoir acquis un nombre suffisant d'années de probation pour être prêt(e) à l'évaluation.
- Bien connaître l'École d'art et ses divers programmes de formation.
- Bien connaître l'Université Laval et ses règles de fonctionnement.
- Être capable de diriger du personnel et de travailler en collaboration avec les professeur(e)s dans un esprit de collégialité.
- Être capable d'entretenir des relations harmonieuses avec les étudiant(e)s.

Le directeur ou la directrice de l'École d'art devra notamment :

- Gérer le budget de l'École.
- Recruter et diriger le personnel à l'emploi de l'École.
- Distribuer la charge de travail des professeur(e)s.
- Administrer les diverses conventions collectives.
- Assurer le bon fonctionnement des divers programmes d'études.
- Gérer l'utilisation des ressources matérielles de l'École.
- Soutenir les activités de recherche des professeur(e)s de l'École.
- Animer la vie de l'École par l'organisation de diverses activités (conférences, expositions, concours, etc.).
- Représenter l'École auprès des diverses instances de l'Université Laval.
- Promouvoir la réussite des étudiant(e)s et professeur(e)s de l'École.
- Soutenir les relations avec le milieu de la pratique.
- Assurer le rayonnement de l'École au niveau local, national et international.
- Travailler de concert avec la direction de l'École de design.
- Promouvoir et soutenir les professeur(e)s dans la défense de la recherche et de la création artistiques en tant que champ de recherche universitaire

Les principaux défis de cette fonction sont les suivants :

- 1- Reformuler, si nécessaire, les différentes caractéristiques et les besoins de l'École d'art dans le contexte actuel.
- 2- Être capable d'assumer efficacement la consolidation de l'École et d'en assurer le développement adéquat.
- 3- Développer la recherche.
- 4- Développer le rayonnement de l'École au niveau local, national et international.

Les personnes désireuses de soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre d'intention démontrant en quoi le candidat répond aux exigences du poste au Cabinet du Doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design avant le 25 février 2025 - minuit. Des lettres de recommandation pourraient être demandées, au besoin, au candidat sélectionné.

Le dossier complet devra être expédié à l'adresse suivante : doyen@faaad.ulaval.ca